#### **ACCOMPAGNEMENT**

# Concevoir et valoriser un itinéraire de randonnée

Créer et mettre en tourisme un itinéraire sur mon territoire. Protéger et valoriser un itinéraire déjà existant grâce à l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).



- Protéger les itinéraires sur votre territoire
- Favoriser la pratique de la randonnée sur votre territoire

#### DESCRIPTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le PDIPR permet l'inscription de chemins relevant des voies appartenant aux collectivités publiques c'est-à-dire relevant :

- du domaine public pour les voies publiques (routes nationales, départementales et communales) et les chemins de halage (Etat / Département)
- du domaine privé pour les chemins ruraux (communes) et les chemins forestiers (Etat / Commune).

Pour les chemins ruraux inscrits au PDIPR, ils disposent d'une couverture juridique qui impose la continuité de l'itinéraire. Ainsi, en cas d'aliénation du chemin, il y a obligation pour la commune de proposer un itinéraire de substitution de qualité égale et en accord avec le Conseil Départemental. Il s'agit donc d'une véritable fonction de protection des chemins ruraux inscrits, opposable aux tiers.

#### CHAMPS D'INTERVENTION DE L'AGENCE

Sur la thématique de la randonnée, l'Agence Oise Tourisme peut vous accompagner et intervenir sur deux aspects :

## 1. Inscrire un ou plusieurs itinéraires au PDIPR

Vous devez compléter un dossier de demande

#### **VOTRE CONTACT**



# Véronique MARTY Développeur de projets touristiques activités et équipements de loisirs/sports nature | Accueil Vélo | Bistrot de Pays

Tél.: 03 64 60 60 25

#### POUR QUI ?

 Territoire, collectivité

#### **VOTRE PARTICIPATION**

### Gratuit

#### CONDITIONS

 Avoir un projet de création ou de développement d'un itinéraire de randonnée. d'inscription au PDIPR pour chaque itinéraire à inscrire. Plusieurs pièces seront à fournir pour constituer le dossier dont des cartes mais des modèles vous sont fournis pour vous accompagner. Il est important de lire la présentation détaillant la procédure d'inscription et les critères éliminatoires.

TOUTES LES INFOS ICI

Isabelle THOMAS est à votre écoute pour vous accompagner dans la création de votre première demande d'inscription et pour le suivi de votre dossier.

#### Isabelle THOMAS

Inscription au PDIPR et suivi du dossier isabelle.thomas@oisetourisme.com

Tél.: 03 64 60 60 24

#### 2. Créer ou mettre en tourisme les itinéraires de votre territoire

Vous avez envie de travailler sur un schéma de cohérence territoriale (SCoT) ou créer un maillage d'itinéraires sur votre EPCI pour favoriser la mobilité?

Véronique MARTY notre experte sur le sujet pourra vous accompagner dans votre projet.

#### Véronique MARTY

Création et mise en tourisme d'un itinéraire veronique.marty@oisetourisme.com

Tél.: 03 64 60 60 25

니니

- A Oise Tourisme
  - En visioconférence
- Sur site, selon la typologie des interventions



Cette page est extraite du site www.oisetourisme-pro.com